

Discours du Recteur de l'Université  
Antonine

**Père Antoine RAJEH** (6)

À l'occasion  
du 15<sup>ème</sup> Anniversaire  
de l'Université

## **L'Éthique à l'université** Du devoir à la mission

15 mai 2011  
Fête de Notre Dame de la Semence



# L'éthique à l'Université

Entre obligation et vocation



---

# Préambule

---

Si nous avons décrit l'année écoulée comme étant celle du développement et du renouveau, y compris en matière d'équipements et de programmes, l'année en cours sera baptisée année de la construction, de l'expansion et du parachèvement des travaux initiés. Ainsi, dans la Békaa, un deuxième bâtiment est en phase de finition et assurera, entre autres, un nombre supplémentaire de salles de classes pour les activités de cours et extra-cours et des laboratoires, ainsi qu'une salle polyvalente, une bibliothèque et une cafétéria spacieuse. A Mejdlaya, un stade sportif, une bibliothèque, une chapelle et des salles supplémentaires. En outre, dans la région de Hadath-Baabda, le projet d'aménagement d'un nouvel espace de stationnement et l'amélioration de l'entrée comme vous notez. Autant d'activités qui se rattachent à l'activité première, à savoir l'attention soutenue accordée à la qualité de l'éducation, à la promotion de la recherche et au développement qualitatif et quantitatif des publications.

Cette année se caractérise par le fait qu'elle constitue une année charnière dans le parcours de notre Université qui clôt sa quinzième année depuis sa création officielle et souffle sa 16ème bougie, dans un cheminement toujours ascendant qui coïncide avec le couronnement du mandat dont les Pères sont investis à la fin de l'année en cours. Aussi, s'agit-t-on au

cours de cette année à préparer des rapports et des comptes-rendus et à rédiger l'historique de l'Université qui vous sera présenté dans un livre à part, conçu en vue de faciliter la tâche de nos successeurs qui poursuivront le chemin avec vous dès l'année prochaine.

L'année écoulée a également connu une série de révisions en profondeur qui ont conduit à l'obtention par l'Université de l'autorisation d'octroi de masters dans les Facultés de Publicité et de Gestion des Affaires, et à une dynamique de bons offices dans le but de la mise en place d'une co-diplomation avec des universités européennes et canadiennes, afin de permettre à l'Université d'avancer de «l'enseignement supérieur» vers «l'enseignement suprême». Les dossiers pour l'établissement de nouvelles spécialisations ont également été élaborés et nous espérons que les procédures requises ne se heurteront pas à la lenteur de l'Administration publique.

Merci à vous tous, parce que chacun d'entre vous a contribué à sa façon au couronnement du parcours de l'Université Antonine à travers les nombreux succès engrangés.

Je suis heureux d'accueillir Son Excellence le Nonce Apostolique au Liban, Mgr Gabriele Caccia, qui a déjà honoré notre Université de sa présence et sa participation à plusieurs reprises, où il a marqué la plupart des forums et des sphères libanaises par sa présence ecclésiastique notable qui lui valut aussitôt la confiance de tous les Libanais, clergé et

laïcs confondus, au vu de sa réputation d'homme des opinions judicieuses et des décisions sages et opportunes, le tout avec sérieux, calme et pondération, mais surtout avec la douceur et la bonté des hommes de l'église. Je profite également de l'occasion pour remercier le Supérieur général le Révérendissime Père Abbé Boulos Tannouri et le conseil généralice pour l'attention infaillible qu'ils ont portée aux affaires de l'Université à plus d'un niveau.

Le thème de mon discours cette année porte sur la conférence de l'Association internationale des Universités (AIU) qui s'est tenue en juin dernier en Lituanie, sujet que vous avez vous-même choisi pour être au cœur d'une série de conférences et d'activités lancée en mars dernier et qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois, et qui fait l'objet de la quatrième édition de notre magazine scientifique Pertinence. Je cite l'éthique. Si chaque faculté et institut a déjà abordé la question de l'éthique dans le cadre de sa spécialisation, j'ai choisi d'approcher la question du point de vue des préoccupations d'ordre moral tel qu'elles se posent à l'université en tant qu'institution.

## **1. L'Université en tant que concept moral**

Nombreuses sont les missions dont est investi l'enseignement supérieur et encore plus nombreuses les méthodes pour l'évaluer et le classifier et ses champs d'action qui varient d'une époque à l'autre et d'un espace culturel à l'autre. Cependant, il demeure une constante parmi ces

transformations et ces variations, à savoir que l'éducation est le garant de la production, du transfert et de la critique des connaissances. Sa vocation est donc de par sa nature même morale, parce qu'elle a le devoir de loyauté envers la vérité qu'elle place au premier rang de ses priorités, et dans la mesure où la loyauté envers la vérité exige un devoir d'obéissance à l'autorité de la raison et que l'habilitation de la raison à exercer son pouvoir passe de facto par le devoir de l'immuniser contre toutes les autres formes d'autorité et de renforcer la liberté de recherche, d'examen et de critique, mais aussi ... d'erreur!

L'Université est par suite un espace placé sous la tutelle de la raison, voué à la recherche de la vérité et à la mission de qualifier les élèves pour en faire des partenaires dans l'édification de la vérité, liés aux autres, non par l'équilibre de force et les conflits d'exclusivité et de monopole, mais plutôt par une «amicale hostilité»<sup>1</sup> qui autorise chaque chercheur à critiquer les arguments de l'autre, non pas en guise de vengeance ou de diffamation, mais par considération pour la vérité.

L'Université est également un projet moral depuis son ouverture à tous les segments de la population et depuis qu'elle est devenue une occasion de promotion sociale à la disposition de chaque personne armée de compétences et de détermination, même si elle ne dispose pas des moyens



Karl Popper, "La logique des sciences sociales", in Adorno T., Popper, K, *De Vienne à Francfort, La querelle allemande des sciences sociales*, 1969.

financiers requis. Dans ce contexte, elle se pose comme un levier principal dans la lutte pour l'égalité des chances et le respect de la dignité humaine, et une approche efficace pour contrer toutes les formes de discrimination sociale.

Pour ces raisons, nous n'aborderons pas la question de l'éthique universitaire selon l'approche de l'éthique de la recherche appliquée, notamment en matière de recherches médicales et de leurs nombreux obstacles d'ordre éthique, non pas parce qu'elles ne sont pas importantes, mais parce qu'elles ont fait couler beaucoup d'encre, d'une part, et que notre Université Antonine ne s'est toujours pas penchée sur le domaine de la recherche médicale appliquée, d'autre part, étant donné que ce genre de questions éthiques ne concerne pas l'Université, en substance, mais dans ce qu'elle partage avec les centres de recherche indépendants et les départements de Recherche et de Développement au sein des cartels industriels dans les secteurs des technologies biomédicales, pharmaceutiques et autres ... Notre objectif dans cette section est de consolider le concept de l'éthique à l'Université à partir duquel nous lancerons un chantier de réflexion autour de ce concept au sein de notre Université Antonine, non pas comme un ensemble d'obligations et d'interdictions, mais sur la base d'une prise de conscience éclairée de ce dont nous sommes garants et de la signification du système de valeurs de notre travail que nous n'avons aucun droit de laisser disparaître sous l'emprise d'une technique efficace mais aveugle, ni sous la pression de la

routine qui ne se suffit pas de tuer la volonté et la créativité de ses victimes, mais s'en prend aussi sens de leurs actions.

2.

### **Les valeurs de l'Université: Liberté et intégrité pour la défense de la raison**

Georges ouvre son célèbre article «Les libertés universitaires»<sup>2</sup> en imaginant un scénario qui se déroule entre un professeur d'université chevronné et son jeune collègue qui demande son avis en ce qui concerne une offre qu'il aurait reçue de quitter l'université et de s'affilier à une société avec un salaire plus alléchant. Et voilà que son aîné lui pose la question suivante, dans une tentative de le dissuader de prendre congé de l'université: «Tes étudiants ne te manqueront pas? Ta liberté ne te manquera-t-elle pas? ».

Vedel poursuit son argumentation en définissant la vocation de l'universitaire comme étant «celle d'un homme libre à qui sont confiés d'autres hommes libres».

La liberté est donc la valeur fondatrice de l'Université, voire sa terre de valeurs, à laquelle elle appartient et qui fonde son identité, loin devant son emplacement géographique, son nombre d'étudiants ou la nature de ses spécialisations. Parce que la connaissance par l'Université du vrai sens de la liberté académique et de sa pratique est la première condition pour qu'elle soit une véritable université, et non un simple Institut de formation professionnelle ou un bureau de conseil et

---

2

Georges Vedel, "Les libertés universitaires", *Revue de L'Enseignement Supérieur*, 1960, n° 4, p. 134-139.

d'études. Ces libertés ne sont pas le produit culturel particulier d'un patrimoine universitaire spécifique (universités d'Europe ou des États-Unis par exemple), mais sont universelles, en corrélation avec la notion de l'université et celle de la vérité et les conditions de sa recherche. En fait, les différences culturelles que l'on retrouve au niveau des libertés académiques ou universitaires d'un espace culturel à l'autre «ne mettent pas en cause l'existence d'une idée universelle de libertés universitaires, explique Olivier Beaud. (...) Celles-ci existent partout où il y a des vraies universités»<sup>3</sup>.

Les libertés universitaires, à l'instar de toutes les autres formes de libertés ont deux facettes, l'une protectionniste négative et l'autre positive motivante.

En effet, ces libertés sont tout d'abord une source de protection pour l'Université contre les pouvoirs d'ingérence extérieurs et une sorte d'immunité face à des pouvoirs qui ne sont pas des siens et auxquels on ne saurait accorder le pouvoir de tutelle sur la recherche de la vérité, soit parce qu'ils ne croient à la vérité que comme un outil pour atteindre d'autres objectifs telles l'autorité ou la fortune, ou parce qu'ils perçoivent la vérité comme une substance immuable et jamais soumise aux normes de réfutabilité et à la nécessité de vérification, entre autres... L'objectif de cette immunisation est d'"étendre l'espace du savoir désintéressé et [de] l'isoler de

---

3

Olivier Beaud, "les libertés universitaires", *Académie des Sciences Morales et Politiques* (ASMP), Séance du lundi 9 novembre 2009, Source: <http://www.asmp.fr/travaux/communications/2009/beaud.htm>.

l'espace du pouvoir»<sup>4</sup>. Car l'université, en tant qu'espace voué à la recherche de la vérité a besoin d'être à l'abri du monde et de fermer ses portes sans devoir être soumise à la pression du monde extérieur, afin de pouvoir penser le monde de manière fiable et crédible.

La nature du pouvoir d'intimidation peut changer au gré des changements historiques et culturels. Il s'agit, dans certains cas, d'un pouvoir religieux, et parfois d'un pouvoir politique idéologique, ou encore économique. Le fait est que les professionnels universitaires estiment que la menace actuelle pour l'Université vient de la logique de la productivité économique et technique, autant que des nouvelles tâches confiées à l'université, dont la formation professionnelle et ses exigences qui appellent à adapter le processus de recherche et d'enseignement au rythme du marché, et à investir les ressources humaines et matérielles qui auparavant étaient consacrées à la recherche de la vérité loin de tout opportunisme, en dehors de ces objectifs.

«Qu'advient-il de la liberté académique lorsque le «pouvoir social» ultime n'est plus localisé dans les pouvoirs politiques et religieux traditionnels et autoritaires, mais directement dans la puissance ou la toute-puissance immédiate de l'économie, et plus largement, des «organisations» et des «systèmes» autorégulés qui émanent

Thomas Haskell, "La justification de la liberté académique à l'heure du pouvoir/savoir", in J. Allard, G. Haarscher, M. Puig de la Bellacasa (dir.) *l'Université en questions*, Bruxelles, Labor, 2001, p. 251.



directement de la société civile?»<sup>5</sup>. Si les relations entre l'Université et le marché sont aujourd'hui plus fortes que de permettre un retour au modèle de l'université entièrement dévouée à la recherche désintéressée et libre, loin des pressions économiques, comment peut-on lui préserver sa marge de manœuvre dans un espace qui fonctionne selon une logique qui n'est pas la sienne, mais dans la plupart des cas, contraire à sa logique?

Nous sommes face à un phénomène décrit par certains comme une réification de l'Université et par d'autres comme le naufrage de l'Université, voire même comme la fin de l'Université<sup>6</sup>... Ici, la question qui se pose à tout vrai universitaire est la suivante: Comment pouvons-nous permettre à l'Université de retrouver une part de son dévouement à la recherche, libre des pressions du marché? Comment restituer leur importance à la recherche scientifique théorique et aux grandes questions que les usines et les agences d'emploi et de recrutement ne soulèvent pas, mais dont nous sommes interrogés par notre humanité et notre raison, incline de par sa nature même et sa fonction vers les grandes questions, vers le Pourquoi et non seulement le

---

<sup>5</sup> Michel Freitag, "Liberté académique: défense d'un droit acquis ou obligation d'un engagement responsable pour l'avenir de la civilisation ?", in *L'Université en questions*, op. cit., p. 330.

<sup>6</sup> Areser (collectif). *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une Université en péril*, Paris, Le Seuil, 1997. Freitag, *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Paris, La Découverte, 1995. Fréville, *La crise de confiance à l'Université*, rapport au Sénat, 2001. Renaut, *Que faire des Universités ?* Paris, Bayard, 2002 ...

Comment? Comment faire pour faire retrouver à l'université sa vocation principale, à savoir le fait de «se dévouer à la recherche de la vérité» qui est le sens fondamental de sa liberté?

Cependant, les libertés académiques ne sont pas purement passives et protectionnistes, mais sont le signe de l'accomplissement par l'Université de ses fonctions morales à l'endroit de la vérité et de la société. Les libertés académiques sont «la liberté de pensée, de recherche et d'expression indispensables pour que le personnel s'acquitte de ses tâches professionnelles»<sup>7</sup>. Il ne s'agit pas d'un privilège ou d'exonération des obligations, mais de la condition de réalisation du travail du chercheur. C'est une liberté-devoir, le devoir de recherche selon les critères du domaine scientifique concerné, tels que définis et appliqués par ceux qui sont aptes à comprendre et à appliquer les critères, en dehors de toute autre considération. Les recommandations de l'UNESCO insistent sur la corrélation entre les libertés et la fonction même de l'université: «Les établissements d'enseignement supérieur et plus particulièrement les universités sont des communautés d'érudits qui ont pour mission de préserver et diffuser le savoir traditionnel et la culture, d'exprimer librement leur opinion à ce sujet et de poursuivre leur quête de la connaissance sans être entravés par des impératifs doctrinaires. L'exploration et l'application des nouvelles

Unesco, *Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*, 11 novembre 1997.

connaissances se situent au cœur du mandat des établissements d'enseignement supérieur»<sup>8</sup>, car la vraie connaissance ne se construit que par la confrontation des idées et l'examen de chacune dans le feu de la critique de l'autre. A partir de là, le droit à l'erreur, voire la valeur éducative heuristique de l'erreur est au cœur de l'enseignement universitaire. C'est la liberté en communication avec autrui, une liberté ouverte au débat qui n'a donc de sens qu'en tant que débat libre.

### **3. Entre éthiques sociales et éthiques universitaires**

Le monde des affaires et de l'économie a connu pendant près de vingt ans une sorte de «retour aux valeurs morales» et nous avons commencé à entendre parler de plus en plus de l'éthique des institutions comme indicateur-clé pour l'évaluation de leur performance, faisant suite au discours moral sur l'économie et les sociétés, autrefois limité au cadre revendicateur des syndicats et à la littérature anti-capitaliste et souvent caractérisé par une tonalité romantique défensive. Cette tendance connue sous le nom de «Kantisme des économistes»<sup>9</sup> a suscité de nombreuses critiques et réserves qui, de toute évidence, n'ont pas remis en question la nécessité de respecter les valeurs morales dans le domaine des

---

<sup>8</sup> Emmanuel PICAUVET, in Raymond Boudon Pierre Demeulenaere et Riccardo Viale (dir.), *L'explication des normes sociales*, Paris, PUF, 2001.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

affaires, mais la crédibilité de cette approche dans lequel certains n'ont vu qu'une tendance passagère visant à redorer l'image du capitalisme<sup>10</sup>. Selon eux, les entreprises recherchent le profit et rien d'autre, et il n'y a de possibilité d'introduire d'autres valeurs que par des moyens artificiels et trompeurs, comme par exemple le fait de considérer que l'éthique est rentable, puisque positive pour l'image et la réputation de l'institution, et qu'elle motive les employés à fournir un niveau plus élevé de productivité, ce qui ne contredit pas le critère de rentabilité, mais le conforte. Sauf que la conversion de la stratégie en l'éthique à but lucratif, en reliant le but moral à d'autres objectifs, revient tout simplement à dépouiller cet objectif de son essence morale<sup>11</sup>.

Il ne fait aucun doute qu'entre les lois du marché et la logique de la rentabilité d'une part, et les règles de la gratuité et des principes qui régissent le cadre éthique, d'autre part, il existe une différence qui frôle souvent la contradiction. En fait, l'efficacité dans le premier domaine est la caractéristique principale requise de la part de l'institution, avant même le second principe, sinon même à ses dépens. A en croire Comte-Sponville, la plupart d'entre nous préfère un directeur compétent au directeur courtois. Comment expliquer donc ce «réveil» moral dans le monde de l'entreprise? Quelle est la mesure des sacrifices que les sociétés à but lucratif sont

10 Ann Salmon, *Ethique et ordre économique*, CNRS, 2002.

11

André Comte-Sponville, *Le capitalisme est-il moral?*, 2004-2009.

disposées à offrir par considération éthique? D'ailleurs ces sacrifices sont-ils nécessaires avec l'existence de lois positives qui régissent entre autres les affaires des institutions, des employés et les relations commerciales?

Quelle que soit notre position vis-à-vis de la crédibilité du postulat relatif à «l'éthique des affaires» et sa pertinence à l'égard de ce que le philosophe entend par la performance éthique, que le Kantisme voudrait dénué de tout intérêt ou considération, à l'exception du respect du devoir, nous ne pouvons que reconnaître que le «retour aux valeurs morales» reflète la nécessité pour les institutions de légitimer leur performance aux yeux de la communauté, et que «la demande sociale de moralité» s'est accrue et a évolué à tel point que le coût de son omission et de sa négligence est devenu très élevé pour les institutions. Dorénavant, la logique du marché ne suffit plus et les entreprises ont besoin de «quittus moral», non seulement pour justifier leur performance en face de l'opinion publique, mais aussi pour préserver le «contrat moral» spontané qui rend possible le travail ensemble.

En outre, le changement social et scientifique se produit à une vitesse telle que les lois sont incapables de se mettre à son rythme et qu'un large éventail de comportements demeure en dehors du cadre de la loi, tant au sein de l'institution dans ses relations avec ses employés que dans ses relations avec les entreprises et les individus. L'élargissement du champ des attitudes passées sous silence dans la loi en raison de la

disparité de l'évolution de la réalité et des textes, élargit la marge de possibilités de fraude non prévue par la loi et par suite non passibles de sanctions juridiques, menaçant la confiance initiale qui rend possible la vie collective, ce qui amène les institutions à repenser leurs valeurs. Ainsi, des questions d'actualité soulevées aujourd'hui avec vigueur et insistance tel que l'espionnage économique et industriel, la protection de la propriété intellectuelle, la lutte contre le plagiat littéraire et contre la fuite d'informations mettent en évidence la nécessité d'une reconsidération des valeurs. En effet, après que les valeurs ont été l'arme du fonctionnaire en quête de justice et d'équité face au système économique ou administratif, c'est au tour de l'institution aujourd'hui d'avoir besoin d'un bouclier moral.

Où se trouve l'Université par rapport à ce «retour aux valeurs morales»? Il ne fait nul doute que ses rapports avec la société et ses employés se sont compliqués et développés du fait des facteurs mentionnés, mais sa responsabilité morale ne saurait être comparée que partiellement à celle des autres institutions, principalement parce que la mission de l'Université est morale par excellence, comme nous l'avons déjà évoqué, et parce que sa raison d'être est l'expression de la volonté de la communauté de respecter le savoir et le droit de rechercher la vérité, et l'expression de la volonté des chercheurs de respecter le droit de la société au savoir et à l'avancement des connaissances. Même l'autorité à l'université est une autorité morale et ne peut en être



autrement. Selon Compagnon, l'Université est un espace que l'on gère par la persuasion et non par la contrainte<sup>12</sup>, raison pour laquelle il est impossible d'adjoindre la moralité à ses fonctions en tant qu'annexe juxtaposé de l'extérieur. D'autre part, l'essentiel de ce qui se produit en son sein ne relève pas de ce qui peut être régulé dans un contrat de travail, dans un statut ou un règlement intérieur. Car ni le temps que l'enseignant-chercheur passe dans son bureau ou son laboratoire est un indicateur approprié pour connaître la mesure de son dévouement à la vérité, ni le fait qu'il présente des descriptions détaillées de certains syllabi ne constitue un indice d'une relation équitable avec les étudiants, ni encore l'évaluation qu'ils font de lui est nécessairement une mesure fiable de sa performance.

Les personnes libres, invitées en fonction de leur mission universitaire à prendre soin de leur liberté et de leur indépendance et à les préserver de tout ce qui risque de les affecter, et à former des gens libres d'exercer leur liberté, ne sauraient avoir des normes éthiques importées dans leur travail de l'extérieur.

L'éthique universitaire se trouve donc entre deux limites extrêmes.

La première, minimale, est l'éthique requise de toute institution dans le respect des principes de fidélité, d'honnêteté, de transparence, de respect des propriétés, de la

---

12

Antoine Compagnon, "Leçons américaines" (B- "Gouvernance et persuasion"), *Le Débat*, n° 156, septembre-octobre 2009, 99-113.

dignité humaine, de l'adoption de la justice et de l'équité, du respect des valeurs de la citoyenneté et de l'interaction positive avec son environnement interne et externe<sup>13</sup>, à tous les niveaux du travail administratif, relationnel et de la recherche. Quant à la limite maximale, elle ne constitue pas une fin en soi, mais une tendance à la meilleure application possible de sa vocation en tant que mission humanisante éclairante et modernisante en société.

En réalité, la mission de l'université en société est une sorte de parti pris pour un certain nombre de positions de principe, notamment la défense de la libre recherche de la vérité et la diffusion de l'éthique de la recherche de la vérité dans la vie publique. Joel Roman évoque notre crise contemporaine qui se manifeste par la rupture entre l'université et la *polis*, dans la mesure où la vie publique assiste à un débat sans règles, alors que l'Université dispose de règles mais non de débat. De nombreux spécialistes en matière académique ont d'ailleurs montré que le déclin des sciences de l'humanité dans les universités au profit d'une idéologie scientifique qui bannit les systèmes théoriques exhaustifs, en particulier après l'effondrement ou le déclin des principales idéologies interprétatives, à l'instar du Marxisme, du structuralisme et de la psychanalyse, entre autres, a confiné le savoir académique dans des spécialisations particulièrement distinctes et a privé

Lynn Paine, Rohit Deshpande, Joshua D. Margolis, and Kim Eric Bettcher, "Up to code: Does Your Company's Conduct Meet World-Class Standards?", *Harvard Business Review* 83, n° 12(2005), p. 122-133.

l'université de sa principale mission, à savoir l'interdisciplinarité. Il est à craindre que cela ne mène à la fragmentation de la notion de l'université et de sa supposée tentative de rassembler les connaissances, en passant d'une Université à une multiversité <sup>14</sup>, et d'une Université à un cabinet de consultation et de recherche, ce qui conduirait à la désintégration des liens fondateurs du travail universitaire à la verticale et à l'horizontale: verticalement, entre le chercheur et l'historique de la spécialisation, et horizontalement entre lui, d'une part, et ses collègues et concitoyens, d'autre part, et dans une mesure encore plus dangereuse, entre la recherche universitaire et la recherche de sens.

La société a besoin de ses universités, non seulement à titre de terreau des compétences professionnelles et scientifiques, mais en tant que modèle de démocratie, d'intégrité et de foi en la raison. Si la vraie démocratie est le règne du meilleur argument et non pas celui de la majorité, comme le dit Habermas, cela signifie que l'université est l'exemple de la démocratie, étant donné qu'«écouter la voix de la raison est la garantie de la justice (...), parce que la

---

14

Jean-Pierre PINEL, "Malaise dans la transmission: l'Université au défi des transformations culturelles contemporaines", *Connexions*, 2002, n° 78.

volonté de justice ne suffit pas à elle seule pour éviter l'écart du droit chemin qui est la voie de la pure justice»<sup>15</sup>.

#### 4. La charte éthique: quelle importance?

L'importance des chartes éthiques ne réside pas dans leurs textes, car ceux-là varient rarement d'un établissement à l'autre au sein du même secteur et ne produiront pas, dans tous les cas, ce qui viendrait contredire l'intuition morale de la société dans laquelle l'institution opère et/ou à laquelle appartiennent la plupart de ses membres. L'importance des chartes éthiques consiste en ce qu'elles procèdent d'une réflexion commune au sein de l'institution, et sont le résultat d'un vécu et d'une gestion de soi qui permettent à ceux qui travaillent ensemble de réfléchir ensemble sur les principes de leurs convictions morales et de développer leurs jugements moraux spontanés en des positions réfléchies et justifiées, ainsi que de reconsidérer certains de leurs préjugés qui se sont avérés être, au fil du débat, étroits ou inappropriés. Ainsi, chacun pourra progresser dans ses convictions morales du niveau instinctif et égoïcentrique, souvent accablé par un certain nombre de préjugés, à la formulation d'une vision plus cohérente et susceptible de généralisation.

Lors de la rédaction de la charte éthique, chaque contributeur se voit dans la peau du législateur et se voit par

ناصيف نصار، منطق السلطة. مدخل إلى سلطة الأمر، ط ٢، بيروت، دار  
أمواج، ١٩٩٤، ص ٢٨٩.<sup>15</sup>

suite contraint de se mettre à la place de celui pour qui il légifère. Reprenant l'idée de Kant, Habermas considère qu'«une personne adopte le point de vue moral dès lors que, tel un législateur démocratique, elle se demande si la pratique résultant de l'obéissance à une norme hypothétiquement envisagée pourrait être acceptée par toutes les personnes susceptibles d'être concernées en tant que législateurs potentiels»<sup>16</sup>, c'est-à-dire quand elle se départit de son point de vue personnel, de ses intérêts, de la relativité de sa position, pour rechercher une norme éthique acceptée de toutes les personnes rationnelles et libres.

La charte éthique n'est pas un objectif moral en soi, mais cela n'en fait pas une simple œuvre publicitaire superficielle ou une tendance institutionnelle passagère, mais une indication que l'institution accepte d'être évaluée en fonction de critères moraux et par conséquent, qu'elle n'accepte pas d'axiologie qui se limite à des valeurs purement techniques. Cependant, cela signifie également que la charte éthique est un premier pas qui devrait être complété par une série d'actions et par la création de cadres pour le suivi et la quantification du développement, autant que faire se peut, et en vue de préserver une culture de valeurs au sein de l'institution et de la traduire à différents niveaux.

Par conséquent, j'invite les hommes de bonne volonté, ce que vous êtes tous, à se lancer dans la formulation d'une

---

16

Jürgen Habermas, "Jusqu'à quel point l'autorité du devoir est-elle raisonnable ?", in *L'intégration républicaine*, Fayard, 1998.

charte éthique qui marquerait le début d'une réflexion sur notre vocation à partir du devoir, et prendrait en compte les principes et les valeurs fondamentales, dont notamment les suivantes:

### **A. L'intégrité et l'honnêteté**

L'Université s'engage à rechercher le plus haut niveau d'intégrité et de combattre la corruption sous toutes ses formes, et demande instamment à ses membres, professeurs et administrateurs, techniciens et étudiants à faire primer l'intégrité dans leur conduite personnelle d'abord, et ensuite des autres.

### **B. Les libertés académiques**

Les activités académiques au niveau de l'enseignement et de la recherche supposent l'existence d'une liberté académique qui garantirait la liberté d'expression des opinions critiques sans risque de censure ou de restriction, dans le respect des autres et de la conscience professionnelle.

### **C. La compétence et la responsabilité**

Les concepts de responsabilité et d'efficacité sont deux notions intrinsèquement liées qui évoluent grâce à une gestion démocratique et morale de l'établissement universitaire qui établit un juste équilibre entre les exigences d'une gestion efficace et la motivation des membres à participer à la prise de décision. Toutefois, les questions scientifiques académiques restent l'apanage des seuls professeurs chercheurs.

#### **D. Le respect mutuel**

Le respect de l'autre part du respect de soi. C'est pourquoi tous les membres de la communauté universitaire doivent s'abstenir de toute forme de violence symbolique, physique et verbale et sont appelés à se traiter réciproquement avec respect et justice et à avoir le même comportement envers les autres, indépendamment de leur position hiérarchique.

#### **E. La recherche de la vérité scientifique, l'impartialité et le sens critique**

Le soin et la responsabilité de la connaissance, l'examen et la critique est fondée sur la pensée critique et de recherche qui suppose que l'efficacité et le respect des faits, des expériences et des arguments valables, et la pertinence des sources et la rigueur méthodologique.

#### **F. La justice et l'équité**

L'objectivité et l'impartialité sont des piliers essentiels de l'évaluation, de la promotion, du recrutement et des nominations. Plus important encore est d'enrober la justice d'amour, pour une justice flexible qui motiverait les négligents et récompenserait les efforts louables.







---

## Conclusions

---

Le travail universitaire est un travail moral par nature qui n'a pas de sens en dehors de la loyauté envers la raison et du dévouement au service de la vérité. Il s'accomplit dans la liberté académique pour que se réalise son dévouement au service de la vérité, sans se soumettre à aucune autre autorité. C'est pour cette raison spécifique que l'universitaire est porteur d'un message dans la société, lui, à l'esprit critique subtil, est invité, comme le dit Emile Durkheim, à l'exercice de l'intégrité et à sa diffusion dans le monde.

Notre Université Antonine se voit dans la fonction morale et nationale noble, et en tant qu'Université Catholique, elle partage avec d'autres universités la joie de la recherche et de la découverte de la vérité, selon les propos du Pape Jean-Paul II. Elle a cependant une mission remarquable qui consiste à concilier deux niveaux qui sont souvent perçus par notre monde contemporain comme s'excluant l'un l'autre, à savoir «la recherche de la vérité et la certitude de connaître déjà la source de la vérité»<sup>17</sup>. Le véritable Chrétien connaît la source de la vérité, mais une telle connaissance ne lui permet pas pour autant d'entraver de quelque façon que ce soit la recherche par la raison de la vérité et de ses manifestations,

---

17

Jean-Paul II, *Ex Cordae Ecclesiae*, Constitution Apostolique sur les Universités Catholiques, (1990), introduction.

étant donné que la foi authentique ne craint pas la raison, mais elle la recherche et elle s'y fie<sup>18</sup>.

Si l'éthique a également besoin de la foi, nous renouvelons notre foi en cette occasion et nous redisons notre détermination à aller de l'avant, en confirmant les choix de répondre aux significations vitales incarnées dans notre mission. Toutes mes félicitations et ma gratitude à vous tous.

*Traduit de l'arabe par Mirna TABET.*

Jean-Paul II, *Fides et ratio*, Lettre encyclique sur les rapports entre la foi et la raison (1998), par. 43









# Ethics and the University

From an obligation to a mission



---

# Introduction

---

If we had described last year as the year of renewal and development, on both the equipment and programmes' levels, the present year is labelled as the one of construction, expansion and progress fulfillment. Indeed, in the Bekaa branch, we have another building which is almost completed and will provide more curricular and extra-curricular classrooms and laboratories, as well as a function room, a library, a spacious cafeteria and others. In Majdlaya, a sports stadium, a library, a church and more rooms are in the pipeline. As for the Hadath - Baabda campus, a new project for the construction of parking lots has been launched and the rehabilitation of the University's entrances is ongoing, as you can see. All these efforts coincide with the primary goal, namely giving more attention to the quality of education and research promotion as well as the quantitative and qualitative development of publications.

This year has the specificity of being a pivotal year in the age of the University, which closes the fifteenth year since its official establishment and lits the candle of the sixteenth year of a progressive evolution, in conjunction with the the culmination of the mandate of its Fathers by the end of this year. Therefore, the present year witnesses the elaboration of reports and records and the drafting of the course of the

University that I present to you in a book apart which is designed to streamline the tasks of our successors set to continue the road with you as of next year.

The past year was also marked by a series of in-depth reviews which led to the obtention of Master degrees that are delivered by the faculties of Advertising and Business Management and by good offices in view of a double diploma with European and Canadian universities, so as to allow the University to move efficiently from "higher education" to "highest education". Required files were also set up for the creation of new specializations which, we hope, will not be much hampered by the slow pace of public administrations.

Our thanks are to be extended to all of you, because every one of you has contributed in one way or another in the crowning of the course of the Antonine University with success.

I am pleased to welcome His Excellency the Apostolic Nuncio in Lebanon, Monsignor Gabriele Caccia, who has repeatedly honored our University with his presence and participation, and blessed it and most Lebanese fora and spheres with his outstanding ecclesiastic presence, which soon earned him the trust of all the Lebanese, from both the clergy and the laymen, since he knows well how to form a right opinion and how to take wise decisions where necessary, seriously, calmly and soberly, and most essentially with the meekness of a man of Church. I would like to seize this

occasion to thank the General Superior, Reverend Father Boulos Tannouri and the general Council for the care and dedication with which they have tackled the matters of the University on several levels.

The topic of my speech to you this year comes under the theme of the International Association of Universities (IAU) Conference which took place in June past in Lithuania, and this is the topic that you have chosen for a series of lectures and activities that were launched in March and will continue until the end of the month, and which is the subject of the fourth issue of our scientific magazine “Pertinence”, namely, the subject of ethics. If every college and every institute has addressed the issue of ethics in terms of its competence, I have chosen however to approach this issue from the perspective of moral concern as it arises to the university as an institution.

## **1. University as an ethical concept**

There are many tasks that are laid upon higher education, with numerous means for its evaluation and classification and with obvious shifts in its field of work from one age to another and from one cultural space to another, but the constant element in these transitions and variations remains that the education is entrusted with the mission of knowledge creation, transfer and criticism. Thus, its function is ethical in its very nature, because it has a duty of loyalty to the truth which it puts at the forefront of its priorities, and to the extent

that loyalty to the truth requires abiding by the power of the mind and that the empowerment of the mind to exercise its authority goes definitely through the duty of making it immune against all other forms of authority and strengthening it through the freedom of research, scrutiny, criticism... and mistakes!

University is therefore a space which is subject to the tutelage of the mind and is dedicated to the search of truth and to qualify students to becoming partners in building the truth and to be bound to others, not by the balance of power and the conflict of exclusivity, but rather by a "friendly hostility"<sup>1</sup> that makes each researcher rely on criticism when analyzing others' arguments, not out of revenge and defamation, but rather out of keenness on the truth.

The University also has a moral project since it opened up to all classes of the population and became an opportunity for social advancement which is available for every person who possesses the qualifications and the will, even if this person does not have the financial means. In this context, it is a key lever in the struggle for ensuring equal opportunities and the respect for human dignity and an effective approach to counter all forms of caste and social discrimination.

For these reasons, we shall not deal with the subject of ethics in universities from an applied research ethics approach, in particular with regard to medical researches and

Karl Popper, "La logique des sciences sociales", in Adorno T., Popper, K, *De Vienne à Francfort, La querelle allemande des sciences sociales*, 1969.



their numerous ethical hindrances, not because such an aspect is not deemed important, but because it has caused much ink to flow on the one hand, and because our Antonine university has not yet updated the applied medical research department on the other hand , and considering that these ethical values do not involve the University in its essence, but rather in its common platform with independent research centers and the R & D (Research and and Development) departments within industrial cartels in the biomedical, pharmaceutical and other technological sectors... Our goal in this document is to deeply entrench the concept of ethics in the University, and from there to launch within our Antonine university a brainstorming workshop around it, not as a set of duties and taboos, but on the basis of our alert consciousness toward what we are entrusted with and the meaning of the value system of our work that we should not let be swallowed by an effective, yet blind technique, nor by the routine that does not only kill the will and creativity of its victims, but also kills the meaning of their undeaivours.

## **2. The University's values: freedom and integrity in defense of the mind**

Georges Vedel opens up his famous article entitled "University freedoms"<sup>2</sup> by imagining a scenario that brings together an experienced university professor and his younger

---

2

Georges Vedel, "Les libertés universitaires", *Revue de L'Enseignement Supérieur*, 1960, n° 4, p. 134-139.

colleague asking him for his advice on a proposal he received to leave academic teaching and join another company with a more enticing salary. The older professor asks him the following question in a ultimate attempt to deter him from giving up teaching: "Won't you miss your students? Won't you miss your freedom?"

Vedel carries on his argumentation by defining the mission of an academic as "one of a free man entrusted with other free persons".

Hence, freedom is the founding value of the University; better, it is its land of values to which its identity belongs and by which it is determined rather than being defined by its geographical location, its number of students or the nature of its specializations, since the understanding by the University of the true meaning of academic freedom and its practice within the University is the first condition for a University to deserve its designation, instead of being a mere vocational training institute or a consultancy and studies office. Such freedoms are not to be seen as the specific cultural products of a particular academic heritage (European or U.S. universities for instance), but as universal and inherent to the concept of University and to that of truth and the conditions to reach it. Indeed, the cultural differences that can be reflected in the concept of academic or university freedom from one cultural area to another "do not call into question the existence of a universal concept of academic freedom",

according to Olivier Beaud, for these freedoms exist wherever there are true universities<sup>3</sup>.

University freedoms, like all other freedoms, have two different faces, one being negative and protectionist, and the second one positive and motivating.

First, freedoms act as a guarantor of the University against external interference and its safeguard from the authorities of another nature that should not be given the stewardship to search for the truth, either because they do not believe in the truth but as a tool to achieve other objectives such as power and wealth, or because they see the truth as a rigid substance that cannot be subject to standards of refutability, verifiability and others... The purpose of this immunization process is "to extend the scope of unselfish knowledge and to isolate it from the scope of power"<sup>4</sup>, inasmuch as the University as a place dedicated to the search for the truth needs to be protected against the outside world; it needs to be able to close its doors without pressure from the outside world so that it can reflect upon it in an effective and reliable way.

Furthermore, the nature of the threatening power is likely to change according to the changing historical and cultural

---

<sup>3</sup> Olivier Beaud, "les libertés universitaires", *Académie des Sciences Morales et Politiques* (ASMP), Session of Monday, November 9, 2009, Source : <http://www.asmp.fr/travaux/communications/2009/beaud.htm>.

<sup>4</sup> Thomas Haskell, "La justification de la liberté académique à l'heure du pouvoir/savoir", in J. Allard, G. Haarscher, M. Puig de la Bellacasa (dir.) *l'Université en questions*, Bruxelles, Labor, 2001, p. 251.

contexts, from a religious authority, in some cases, to a political and ideological or even economic power in some other cases. The fact is that academic experts agree that the current threat that is posed to universities stems from the logic of economic and technical productivity, alongside the emerging tasks that have been entrusted to the university, including professional training with what it requires in terms of allowing research and educational itinerary to keep pace with the market's requirements and investing in human and physical resources which were devoted to an unselfish search for the truth, away from these goals.

"What happens to academic freedom when the ultimate "social power" is no longer located in the traditional and authoritarian political and religious powers, but directly in the power or immediate omnipotence of the economy and beyond it, of the self-regulated "organizations" and "systems" that emanate directly from civil society?"<sup>5</sup> And at a time when the relations between the university and the market have become so strong that a return to a university model entirely engaged in an unbiased and free research, free from economic pressures, how can we keep their free margin of manoeuvre within a space that functions according to a logic different from its own, and even in most cases, in contradiction with its logic?

Michel Freitag, "Liberté académique: défense d'un droit acquis ou obligation d'un engagement responsable pour l'avenir de la civilisation?", in *L'Université en questions*, op. cit., p. 330.

We are facing a phenomenon described by some as the “reification” of the university, and by some others as the drowning of the university or even the end of the university<sup>6</sup>... Here, a question is raised to every true academic: How can we allow the University to regain a bit of its full-time research engagement, aloof from market pressures? How to restore the importance of theoretical scientific research, as well as to the main questions that are not brought up by factories and employment agencies but rather by our humanity and our minds that are attracted by their very nature and function towards the big questions, to the Why and not merely to the How? How can we take the university back to its fundamental vocation, that is "the full-time quest for the truth" which is the basic meaning of its freedom?

However, the university freedoms are not only about passive protectionism, but they are also the token of the University's performance of its moral duties towards the truth and the community. University freedoms are" the absolute freedom of thought, research and expression that are necessary for the academics to perform their professional duties"<sup>7</sup>. They are no privilege or exemption from a duty, but

---

<sup>6</sup> Areser (collectif). *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une Université en péril*, Paris, Le Seuil, 1997. Freitag, *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Paris, La Découverte, 1995. Fréville, *La crise de confiance à l'Université*, rapport au Sénat, 2001. Renaut, *Que faire des Universités ?* Paris, Bayard, 2002 ...

<sup>7</sup> UNESCO, *Recommandation concerning the Status of Higher-Education Teaching Personnel*, November 11, 1997.

necessary condition for the achievement of the researcher's work. They are a freedom -duty, an the duty of searching according to the standards of the competent scientific field, as defined and applied by those who are well qualified to understand the standards and their application, apart from any other consideration. The UNESCO recommendations have therefore focused on the link between freedoms and the function of university as such: "Institutions of higher education, and more particularly universities, are communities of scholars preserving, disseminating and expressing freely their opinions on traditional knowledge and culture, and pursuing new knowledge, without constriction by prescribed doctrines. The pursuit of new knowledge and its application lie at the heart of the mandate of such institutions of higher education"<sup>8</sup>, because true knowledge is built only on the battle of thoughts and their trial in the blazing fire of each other. This said, the right to error, or even the heuristic educational value of error is at the heart of university education. It is the freedom of connecting with others, open to discussions and debates, and is therefore meaningless unless in the framework of a free dialogue.

### **3. Social ethics and university ethics**

47

Since almost twenty years, the world of business and economy, has witnessed a sort of "moral comeback", and we

Emmanuel PICALET, in Raymond Boudon Pierre Demeulenaere et Riccardo Viale (dir.), *L'explication des normes sociales*, Paris, PUF, 2001.



started hearing about the ethics of institutions as an essential indicator in assessing their performance, after the moral rhetoric about the economy and companies was limited to the framework of syndicalistic claims and to the literature of anti-capitalism, and often characterized by a defensive and romantic tonality. This wave, known as the "Economic Kantianism"<sup>9</sup> roused a lot of criticism and reservations, which did not necessarily doubt the need to respect moral values in the field of business, but questioned the credibility of this approach, that many considered to be only an ephemeral trend aimed at polishing the image of capitalism<sup>10</sup>. Companies were viewed as mere profit-seeking entities with no room for other values to be introduced, except in an artificial and deceptive way, such as saying for example that ethics pays, considering that they are positive to the company's image and reputation and stimulate the employees to a higher level of productivity and therefore do not contradict the profitability criteria, but would rather support it. However, turning ethics into a profit strategy except, ie, linking the moral purpose to some other would simply mean to strip it of its moral nature<sup>11</sup>.

There is no doubt that among the laws of the market and the logic of profitability on the one hand, and the rules of

---

<sup>9</sup> *Ibidem.*

<sup>10</sup> Ann Salmon, *Ethique et ordre économique*, CNRS, 2002.

<sup>11</sup>

André Comte-Sponville, *Le capitalisme est-il moral?*, 2004-2009.

gratuitous and principled acts which govern the ethical framework on the other hand, there is often a huge contrast verging on contradiction in many cases. In fact, efficiency in the first area is a key attribute required of the institution, ahead of the second, even if at its expense. For most of us, according to Comte-Sponville, would rather have a skilled manager than a well-mannered one. As a result, what would justify this moral awakening in the corporate world? What is the level of the sacrifices that profit-seeking companies would accept incur out of respect for ethics? Is this latter necessary with the existence of positive laws governing the issues of institutions, staff and trade relations among other matters?

Whatever our position on the credibility of what is posed on "Business Ethics" (business ethics) and its conformity to what the philosopher's concept of moral performance, which is defined by Kant as a model far above any interest or any other consideration but respect for duty, we cannot but acknowledge that the moral comeback reflects the need for the institutions to legitimize their performance vis-à-vis the community, and that "the demand for social morality" has increased and developed in such a way that the cost of overlooking it has become very high for the institutions. Thus, the logic of the market is no more enough and companies need to get a moral acquittance, not only to justify their performance in front of public opinion, but also to preserve the spontaneous "moral contract" which makes it possible to work together.

In addition, the acceleration of social and scientific change, which makes it impossible for the legislation to follow and keeps a wide range of behaviors outside the framework of the law, both within the institution in its dealings with its employees, or in its relations with companies and individuals. The expansion of the sphere of silent in the law due to the variation in the speed of development between reality and the legislations makes the possibilities of fraud which is not provided for in the laws, and therefore not subject to legal accountability, much wider, thus threatening impulsive spontaneous confidence that makes it possible to live together, which in turn leads the institutions to think about values. Issues laid on the table now with vigor and urgency, such as economic and industrial espionage, or the protection of intellectual property rights, the fight against literary plagiarism and anti-leaking of information point to the need for reconsideration of values. After the values were tantamount to the weapons in the hand of the employee seeking for justice and fairness against the economic or administrative system, it's now the turn the institution's turn to feel the need for an ethical shield.

Where is the University of this "moral comeback"? There is no doubt that its relationship with the society and its employees has evolved and became more complicated due to the mentioned factors; however, its moral responsibility cannot be compared to that of any other institution, but partially, mainly because the University's mission, as we have

already mentioned, is moral by essence, and because it originated as an expression of the will of the community to respect knowledge, to respect the right of the search for truth, and as an expression of the researchers will to respect the right of the society to access knowledge and advancement of knowledge. Even power in the university is of moral nature and cannot be otherwise. University, according to Compagnon, is a place which is run not by obligation but through persuasion<sup>12</sup>, and in that sense ethics cannot be juxtaposed to its functions as an external supplement. On the other hand, the major event happening inside it does not fall within what can be set within an employment contract, a statute or in rules of procedure. Indeed, neither time spent by a researcher in his office or lab is an appropriate indicator to measure his extent of devotion to the truth, nor can his submission of detailed descriptions of certain decisions stand as an evidence of a sound relationship with his students, nor even is their assessment necessarily an honest and sufficient indicator of his performance ...

Free persons, invited by virtue of their academic mission to take care of their freedom and independence and preserve them against anything that might affect them and to bring up people with a free will to exercise their freedom, cannot have ethics added to the work they perform from the outside.

Antoine Compagnon, "Leçons américaines" (B- "Gouvernance et persuasion"), *Le Débat*, n° 156, septembre-octobre 2009, 99-113.

University ethics are thus situated between two edges, a minimum and a maximum.

The first consists of the ethics required of any institution out of respect for the principles of integrity, credibility, transparency and respect of property, human dignity, the adoption of justice and fairness, respect for the values of citizenship, positive interaction with its internal and external environment<sup>13</sup> which are applied at all levels of the administrative, research and relational work. As to the maximum edge, it is not an end in itself, but a disposition towards the better application of its task as an enlightening and modernizing vocation for the humanization of the society.

In fact, the mission of the university in any society is a sort of bias towards a number of principled positions, most notably the defense of free search for truth and the dissemination of the ethics of the search for the truth in public life. Joel Roman tackles our contemporary crisis that materializes in the estrangement between the university and the city, where public life is predominated by an unregulated debate, whereas the university has rules but lacks debates. Many academic experts have shown that the decline of humanities in the universities and the prevalence of a scientific ideology that sets aside inclusive theoretical systems,

---

13

Lynn Paine, Rohit Deshpande, Joshua D. Margolis, and Kim Eric Bettcher, "Up to code: Does Your Company's Conduct Meet World-Class Standards?", *Harvard Business Review* 83, n° 12(2005), p. 122-133.

especially after the collapse or decline of major interpretative ideologies, such as Marxism, structuralism and psychoanalysis, inter alia, has led to the confinement of academic knowledge to highly disparate fields of specialization and to diverting the university of one of its major tasks, namely ensuring interdisciplinarity . It is feared that this would lead to the disintegration of the concept of the university and its role as an attempt to gather knowledge, turning thus from its status of university to that of a multiversity<sup>14</sup>, and from its capacity as a university to that of an office of research and consulting, which leads to the disintegration of the bonds upon which the academic work are built both vertically and horizontally: vertically, between the researcher and the major's history, and horizontally between him and his colleagues and fellow citizens, and most dangerously, between academic research and the search for meaning.

The community needs its universities not only as quarries of professional and scientific competencies, but as a model of democracy, integrity, faith and reason. If true democracy is the rule of the best argument in terms of quality and not quantity, according to Habermas, this means that the university is the democracy's paradigm, insofar as "listening to the voice of reason (...) is a guarantee of justice, because



Jean-Pierre PINEL, "Malaise dans la transmission: l'Université au défi des transformations culturelles contemporaines", *Connexions*, 2002, n° 78.

longing for justice is not sufficient by itself to avoid drifting from the straight path which is the path of true justice"<sup>15</sup>.

#### 4. Ethical Charter: what is its importance?

The importance of an ethical Charter does not lie in its text, for this latter rarely vary from one institution to another within the same sector, and in all cases, will not be in contradiction with the moral intuition of the society in which the institution operates and/or to which most of its members belong. The importance of ethical Charters resides in that they come as a result of a concerted cogitation within the institution, and as a result of a life experience and autonomy allowing those working together to think together of the principles governing their ethical convictions and to develop their spontaneous moral judgments into advanced and justified stances, while reconsidering some of their judgments if they prove narrow or inappropriate through dialogue. Thus, everyone will transcend their intuitive self-centred moral convictions, often burdened with a number of prejudices, to formulate a more coherent, consistent and accessible vision.

When drafting the ethical Charter, each contributor will find himself in the legislator's position, which would oblige him to put himself in the shoes of those to whom the Charter is addressed. Recalling Kant's position, Habermas considers

ناصيف نصار، منطق السلطة. مدخل إلى سلطة الأمر، ط ٢، بيروت، دار  
<sup>15</sup> أمواج، ١٩٩٤، ص ٢٨٩.

that "a person adopts the moral point of view ever since, as a democratic legislator, he wonders whether the practice resulting from obedience to a hypothetically proposed standard can be accepted by all persons likely to be involved as potential legislators"<sup>16</sup>, that is when he leaves aside his personal viewpoint and interests and his relative position to look for an ethical standard that all reasonable and free people will deem acceptable.

The ethical Charter is not a moral goal in itself, but this does not imply that it is a mere superficial promotional material or a transient institutional trend, but rather an indication that the institution accepts to be assessed on the basis of moral standards and consequently, that it does not accept any axiology restricted to purely technical values. However, this also means that the Ethical Charter is a first step that should be complemented by a series of actions and the creation of frameworks for the follow-up and quantification of the evolution as much as possible and for maintaining a culture of values within the institution that would be translated at various levels.

Therefore, I call on men of good will and on each one of you as well, to start elaborating a Charter that would be the prelude to examining the vocation in the light of the liabilities and taking into account the core principles and values, notably the following:

Jürgen Habermas, "Jusqu'à quel point l'autorité du devoir est-elle raisonnable ?", in *L'intégration républicaine*, Fayard, 1998.

### **A. Integrity and honesty**

University undertakes to seek the highest level of integrity and to reject corruption in all its forms, and urges its members, professors, administrators, technicians and students to observe integrity in their conduct first and then to call for it from others.

### **B. Academic freedom**

Academic activities such as education and research require academic freedom as a foundation. This latter safeguards the possibility to express critical views without any risk of censorship or restriction, within the respect for others and professional conscientiousness.

### **C. Competence and responsibility**

The concepts of responsibility and competence are two concepts that go hand in hand and grow through a democratic and moral administration of the academic institution that establishes a positive balance between the requirements of an effective Administration, while encouraging its members to participate in the decision-making process. However, scientific issues remain the prerogative of the sole academic researchers and teachers.

### **D. Mutual respect**

Respect for others is based on self-respect. Therefore, all members of an academic community should refrain from all forms of symbolic, physical and verbal violence. They should all be treated with respect and justice and adhere to the same

conduct towards others, regardless of their hierarchical position.

#### **E. Favouring scientific truth, impartiality and a critical mind**

The keenness on and capacity of questioning, reviewing and criticizing knowledge are based on research and critical thinking which require competence, respect for facts and experiences, a sound argumentation and appropriateness of sources and methodological rigor.

#### **F. Justice and fairness**

Objectivity and impartiality are essential pillars in the evaluation, promotions, recruitment and appointments, and most importantly wrapping justice with love, so as to soften it and allow it to speak to the heart of persons guilty of dereliction of duty and to reward laudable efforts unequivocally.

---

# Conclusion

---

Academic work is ethical by nature. It cannot make sense apart from faithfulness to the mind and dedication in the service of truth. It is reinforced by academic freedom in order for its dedication to be fulfilled in the service of truth without obeying to any other authority. For this specific reason, academicians carry a message in the community, for they are well-versed in the art of carrying out critical thinking and thus are invited, according to Emile Durkheim, to live such integrity and disseminate it all over the world.

Our Antonine University recognizes itself in this noble moral and national function, and its capacity as a Catholic university, it shares with other universities the joy of the quest for and discovery of truth, according to Pope John Paul II. However, it is entrusted with the exceptional mission that consists in bringing together two levels which are often seen by our contemporary world as mutually exclusive, namely "the search for truth and the certainty of already knowing the fount of truth"<sup>17</sup>. A true Christian knows the source of truth, but such a knowledge does not allow him to hinder in any way the mind search for the truth and its expressions, since

---

17

Jean-Paul II, *Ex Corde Ecclesiae*, Apostolic Constitution on Catholic Universities, (1990), introduction.

authentic faith has no fear of reason but seeks it out and has trust in it<sup>18</sup>.

If morals need faith as well to flourish, we renew our faith in this occasion and we pledge to move forward with more determination and confirm our choices to meet the vital meanings embodied in our mission. Congratulations and our deepest gratitude to all of you!

*Translated from Arabic by Mirna TABET*



Jean-Paul I, *Fides et ratio*, Encyclical Letter on the relationships between faith and reason (1998), par. 43.

